

## Programme de formation\_v5

### CACES® R482 \_Engins de chantier

Cat A et/ou B1 et/ou C1 et/ou C2 et/ou D et/ou F

Intitulé de la formation	Code RS*	Nom du certificateur	Date d'enregistrement de la certification
Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES®) Recommandation 482 catégories A : Engins compacts	<b>RS5081</b>	CAISSE NATIONALE DE L'ASSURANCE MALADIE	02/03/2025
Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES®) Recommandation 482 catégorie B1 : Engins d'extraction à déplacement séquentiel	<b>RS5087</b>		
Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES®) Recommandation 482 catégorie C1 : Engins de chargement à déplacement alternatif	<b>RS5123</b>		
Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES®) Recommandation 482 catégorie C2 : Engins de réglage à déplacement alternatif	<b>RS5093</b>		
Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES®) Recommandation 482 catégorie D : Engins de compactage	<b>RS5097</b>		
Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES®) Recommandation 482 catégorie F : Chariots de manutention tout-terrain	<b>RS5101</b>		

\* enregistrement au Répertoire Spécifique





## Durée

De 14 heures à 70 heures selon le nombre de catégories et l'expérience du stagiaire.



## Public visé

Toute personne appelée à conduire des engins de chantier.



## Prérequis

- Savoir communiquer en français.
- Etre médicalement apte.



## Objectifs pédagogiques

- Conduire en toute sécurité les engins de chantier et les différents types d'équipements.
- Assurer la maintenance de premier niveau de son matériel et des équipements.
- Communiquer les anomalies et difficultés rencontrées dans l'exercice de ses fonctions.
- Réaliser le test «CACES® R482» selon le référentiel en vigueur.



## Description / Contenu

### Formation théorique :

- Réglementation : connaissances générales (rôle et responsabilité des différents acteurs, autorisation de conduite...).
- Technologie des engins de chantier : terminologie, caractéristiques générales, équipement en sécurité...
- Les principaux types d'engins de chantier : les catégories de CACES®.

- Règles de circulation applicables aux engins de chantier : panneaux et marquages, circulation sur chantier, circulation sur voie publique.
- Risques liés à l'utilisation des engins de chantier : liés au fonctionnement de l'engin, à la conduite, aux déplacements de l'engin...
- Exploitation des engins de chantier.
- Vérification d'usage des engins de chantier : opération de maintenance, anomalie...

### Formation pratique :

- Prise de poste et vérification : documents, contrôles visuels et dynamiques...
- Adéquation : environnement, charge...
- Conduite et manœuvre : les gestes de commandement, stationnement, circulation : mouvement simple et combiné, stabilité de l'engin, opération de levage....
- Travaux de base selon la catégorie d'engin : déblai/remblai, tranchée, compactage...
- Fin de poste, opération d'entretien quotidien, maintenance.

### En option :

- Conduite au moyen d'une télécommande.
- Chargement/déchargement sur porte-engins.
- Formation + examen AIPR

### Test théorique et pratique selon la catégorie définie.



### Méthodes mobilisées

- Formation théorique magistrale (interrogative et expositive) et démonstrative commentée pour la pratique.
- Exposés technologiques illustrés par des moyens audiovisuels. Formation pratique réalisée sur zone d'évolution selon la catégorie d'engins choisie. Remise d'un livret de formation.



## Modalités d'évaluation

Evaluation : Test théorique et pratique effectué par un testeur habilité.

Sanction : Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité (CACES®) en application de la recommandation visée (si réussite aux tests).



## Modalités et délais d'accès

Nous avons des sessions toutes les semaines selon places disponibles par l'intermédiaire de nos centres de formation partenaires.

Nos formations sont accessibles à la demande :

- de l'employeur / du salarié / du demandeur d'emploi

L'entrée en formation est accordée sous réserve de la validation des financements et à la suite d'un entretien téléphonique ou échange mail pour définir les besoins du bénéficiaire.



## Tarif

Les conditions tarifaires sont disponibles sur notre site internet ou sur demande de devis.



## Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nos formations sont accessibles sous conditions. Merci de consulter au préalable notre référent handicap, pour échanger sur les besoins d'adaptation de la formation :

[referent.handicap@impact-consulting.fr](mailto:referent.handicap@impact-consulting.fr)